



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 23 juillet 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **SA PROSOLUT pour le compte de la ASBL APEMH
HEBERGEMENT ET SERVICES**
Objet: **exploitation d'un centre de jour pour personnes en situation
de handicap à Belvaux, 10, avenue du Swing**
Classe : **3A**
N° Dossier : **3A/2026/0077/170**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **27 juillet 2026 au 11 août 2026 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz